



BUDGET

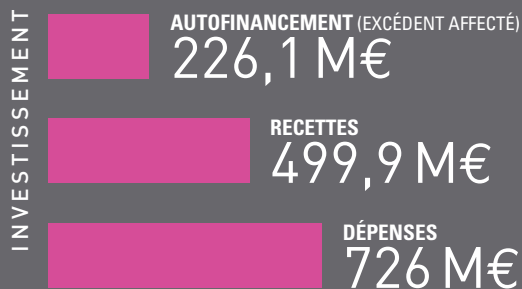
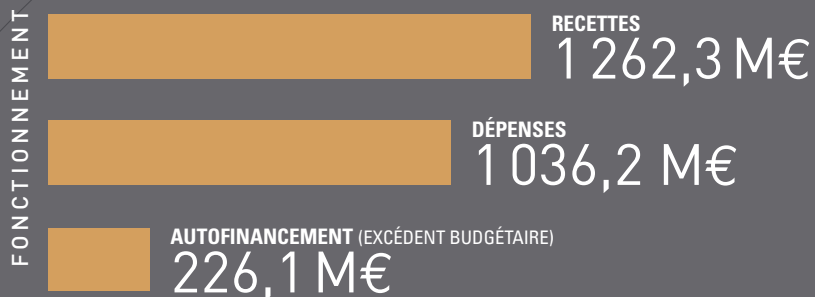
2011

GRANDLYON
communauté urbaine

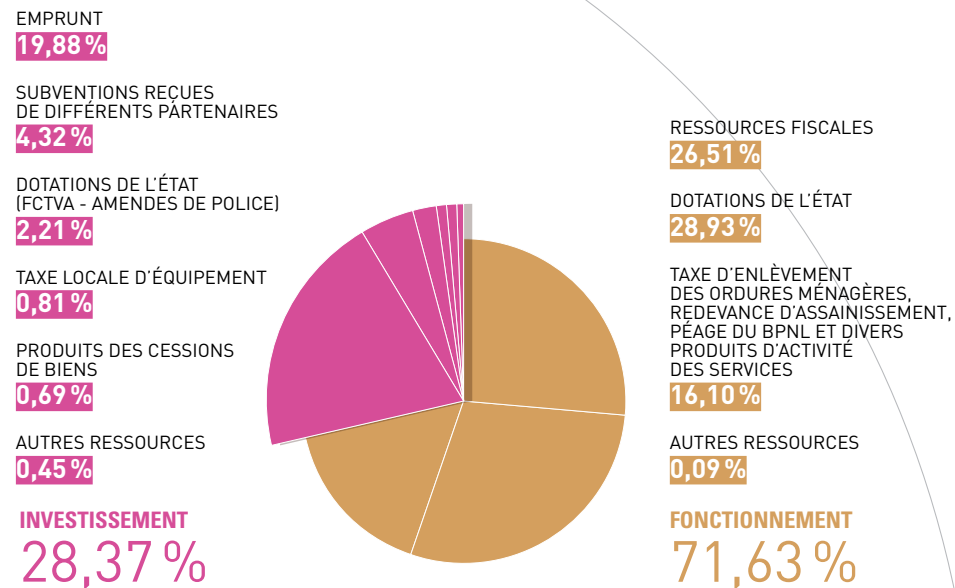
BUDGET 2011

1 762,2 MILLIONS D'EUROS

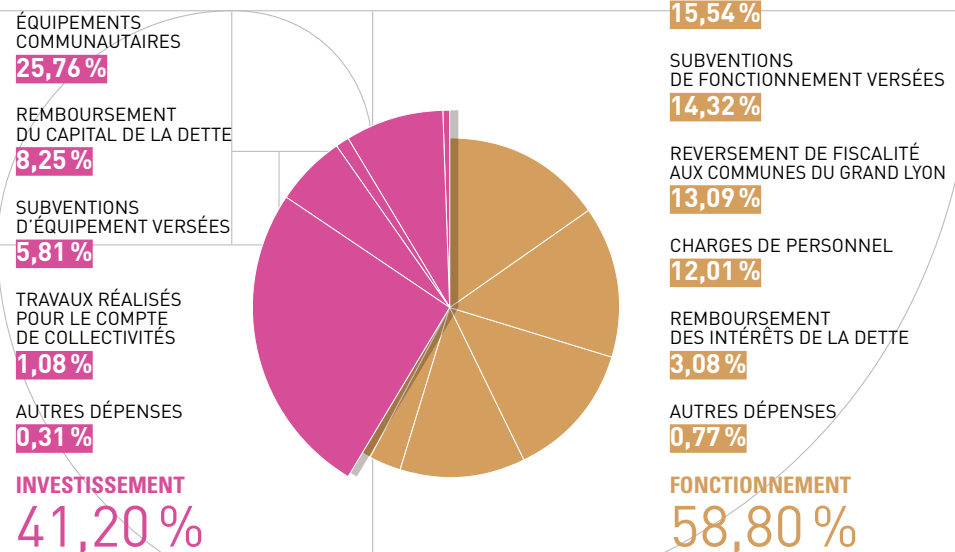
1



SOURCES DE REVENUS



NATURE DES DÉPENSES



(en millions d'euros)

CHAPITRES BUDGÉTAIRES

DÉPENSES RECETTES

impôts et taxes		575,4	↳	■ ressources fiscales, dont CFE (cotisation foncière des entreprises) : 170,9 M€ - CVAE (contribution sur la valeur ajoutée des entreprises) : 129,2 M€ - taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 108,2 M€ - taxe d'habitation : 135,4 M€
dotations et participations		509,8	↳	■ dont DGF (dotation globale de fonctionnement) : 326,7 M€ - autres attributions de compensations : 158,0 M€ - primes d'épuration Agence de l'Eau : 8,2 M€ - subventions liées à la gestion des déchets : 7,6 M€
produits des services		141,1	↳	■ dont redevance assainissement : 59,6 M€ - recettes des péages du Boulevard Périphérique Nord de Lyon (B.P.N.L.) : 31 M€ - vente d'énergie produite par les usines d'incinération : 7 M€ - réfection de tranchées : 7,1 M€ - redevances d'occupation du domaine public : 6,8 M€ - redevance raccordement à l'égout : 4,5 M€ - redevance pour incinération des ordures ménagères : 2,3 M€ - valorisation matières : 4,6 M€
autres produits de gestion courante		34,4	↳	■ dont locations des immeubles : 12,8 M€ - redevance pour la gestion de l'eau potable : 11,8 M€ - redevance des parcs de stationnement : 6,6 M€
produits exceptionnels		1,5		
charges à caractère général	273,8		↳	■ dont enlèvement - incinération et valorisation des ordures ménagères : 69,4 M€ - nettoyage et déneigement : 37,2 M€ - travaux d'entretien des voiries : 49,7 M€ - entretien des stations d'épuration et des réseaux d'assainissement : 30 M€ - gestion du patrimoine des biens et matériels : 38,2 M€
reversement de fiscalité aux communes	230,6		↳	■ attributions de compensations versées : 212,7 M€ - dotation de solidarité communautaire : 17,9 M€
charges de personnel	211,7		↳	■ pour un effectif d'agents permanents de 4 739 dont 685 de catégorie A, 581 agents de catégorie B et 3 473 agents de catégorie C
autres charges de gestion courante dont subventions	210,2		↳	■ dont contributions au SYTRAL : 123,1 M€, au SDIS : 27,7 M€ - reversement au Département de la moitié des recettes nettes du péage du BPNL : 7,2 M€ - aide au secteur locatif : 6,3 M€ - aide aux actions en faveur de l'environnement : 6,2 M€ - aides au tourisme : 4,5 M€
gestion financière	54,3	0,1	↳	■ gestion de la dette
charges exceptionnelles dont subventions	51,1		↳	■ dont participation aux déficits de ZAC : 43,2 M€
dotations et provisions	2,0			
sûreté budgétaire	1,7		↳	■ dépenses imprévues
frais de fonctionnement des groupes d'élus communautaires	0,8			
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	1 036,2	1 262,3		
subventions d'investissement reçues		60,8	↳	■ dont 13,2 M€ de l'Agence de l'eau - 18 M€ de l'État et 7,5 M€ de la Région pour la construction de logements 5 M€ pour les petits aménagements de voirie
travaux d'aménagement pour le compte de tiers	19,0	15,3	↳	■ principalement des opérations réalisées pour les communes et en particulier l'aménagement d'espaces publics ou de voirie, et l'achat de foncier
autres créances	2,9	7,9	↳	■ créances liées à des cessions en annuités
emprunts et dettes assimilées	0,3		↳	■ dépôts de garantie
acquisitions de biens	130,9		↳	■ dont acquisitions de terrains et immeubles pour des opérations d'urbanisme et de voirie : 95,2 M€
travaux en cours	301,6		↳	■ dont 146,2 M€ pour des travaux de voirie - 65 M€ de travaux d'assainissement - 12,5 M€ de travaux sur les réseaux d'eau potable - 55 M€ de travaux sur les ouvrages d'art (principalement tunnel de la Croix-Rousse)
subventions d'équipement versées	102,3		↳	■ dont 48,9 M€ pour le logement et l'aide au secteur locatif - 29,7 M€ pour des aménagements urbains 8 M€ pour le développement économique - 11,2 M€ pour le centre d'Échange Lyon Perrache
immobilisations incorporelles	21,4		↳	■ dont frais d'études : 14,3 M€ - acquisitions de logiciels : 6,4 M€
CRÉDITS OPÉRATIONNELS (programmation pluriannuelle des investissements PPI)	578,4	84,0	↳	soit une charge nette de : 494,4 €
emprunts et dettes assimilées	145,0	350,4	↳	■ remboursement du capital de la dette et emprunts mobilisés
dotations	2,1	37,3	↳	■ dont 23 M€ reçus du fonds de compensation de la TVA et 14,3 M€ perçus de la taxe locale d'équipement (TLE)
subventions d'investissement reçues		16,0	↳	■ produits des amendes de police
produits des cessions de biens		12,1	↳	■ encaissement d'acomptes sur des ventes foncières en paiement échelonné
autres créances	0,2	0,1		
autres acquisitions				
sûreté budgétaire	0,3		↳	■ dépenses imprévues
CRÉDITS HORS PROGRAMMATION PLURIANNUELLE	147,6	415,9		
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	726,0	499,9		

TOTAL GÉNÉRAL BUDGETS CONSOLIDÉS

1 762,2 1 762,2

SERVICES AUX HABITANTS

3

LA RÉPARTITION BUDGÉTAIRE
PAR DOMAINE DE COMPÉTENCE



ACTIVITÉS	DÉPENSES	RECETTES
aires d'accueil des gens du voyage	3,0	1,4
centre d'échange de Lyon Perrache	4,6	2,9
cimetières et pompes funèbres	0,0	0,0
galeries et ruisseaux	4,2	0,3
assainissement	153,7	135,0
chauffage urbain	0,1	0,0
collecte	106,5	130,5
moyens généraux	116,5	7,8
eau potable	19,5	21,5
enseignement - formation	4,0	4,7
logement	58,8	33,9
nettoyement	87,1	0,7
service d'incendie et de secours	32,9	0,0
transports urbains (SYTRAL, RFF)	135,8	0,1
voirie	316,3	61,2

(en millions d'euros)

Aires d'accueil des gens du voyage

Le Grand Lyon a en charge l'aménagement et la gestion de 14 aires d'accueil des gens du voyage sur son territoire.

Centre d'échange de Lyon Perrache

Il est placé sous la responsabilité du Grand Lyon, qui en assure l'entretien et la rénovation.

Cimetières et pompes funèbres

Le Grand Lyon gère et entretient les cimetières de Bron et de Rillieux-la-Pape.

Galeries et ruisseaux

Le Grand Lyon entretient les différents cours d'eaux et les 50 km de galeries souterraines drainant l'agglomération, principalement situées sous les collines de Fourvière et de la Croix-Rousse.

Assainissement

Le Grand Lyon programme, finance, construit et exploite tous les ouvrages destinés à transporter et traiter les eaux usées. Il met en œuvre des techniques de gestion des eaux pluviales afin de lutter contre les inondations et favoriser la restitution des eaux à leur milieu naturel. Le budget assainissement est en partie financé par la redevance d'assainissement et des subventions de l'Agence de l'Eau.

- 10 stations d'épuration, une station d'épuration dont la maîtrise d'œuvre est assurée par le SYSEG et un nouvel équipement qui sera mis en service en avril 2011 sur le site de La Feyssine
- 177,4 millions de m³ d'eaux usées traitées par an
- 2564 km d'égouts contrôlés
- 322 990 abonnés au service public de l'assainissement

Collecte et valorisation des déchets ménagers

Le Grand Lyon se charge de la collecte des ordures ménagères et de l'exploitation des usines d'incinération, des déchèteries et des centres de tri. Il se charge également de l'optimisation de la collecte sélective. Cette activité est en partie financée par les ventes d'énergie et de matériaux issus des usines d'incinération, et par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

- 595 050 tonnes de déchets traités par an, dont environ 60 000 tonnes de déchets recyclables et 902 tonnes de déchets dangereux des ménages
- 17 déchèteries, 2 usines d'incinération, 2 centres de tri et 1 centre de stockage de déchets ultimes de classe III.

Moyens généraux

Il s'agit des frais de fonctionnement de la communauté urbaine (entretien des locaux, consommations d'énergies...), de frais de logistique et de gestion du parc automobile.

Eau potable

Le Grand Lyon est responsable de la construction, de la rénovation, de l'entretien et de l'exploitation des réseaux d'eau potable. Par ailleurs, il protège la ressource et assure la distribution d'eau. Cette activité est financée par la facturation de l'eau consommée par les usagers.

- 223 514 millions de m³ d'eau potable distribuée chaque jour
- 98,3 millions de m³ d'eau potable produite chaque année



Enseignement et formation

Le Grand Lyon intervient ponctuellement en tant que maître d'œuvre sur des opérations de rénovation ou d'extension d'équipements liés à l'éducation : IUT de Villeurbanne, CNAM, Institut des études avancées...

Logement

Le Grand Lyon verse des subventions aux différents offices HLM de l'agglomération, pour le développement et la gestion du parc immobilier social. Il réalise aussi, à travers différents programmes, une aide à la pierre (lutte contre l'habitat indigne, plans de sauvegarde, opérations de renouvellement urbain, etc.) et fournit de nombreuses aides au logement.

Nettoyement

Le Grand Lyon procède au nettoyage manuel ou mécanisé des voies urbaines ou rurales, des espaces publics, des marchés alimentaires, au visage des corbeilles de propreté, au traitement des déjections canines mais aussi au déneigement.

- 2703 km de voies à entretenir
- 30 930 tonnes de déchets

Service d'incendie et de secours

Le Grand Lyon verse une subvention pour le fonctionnement du Service départemental d'incendie et de secours. Il a également la responsabilité de l'entretien des bouches à incendie de l'agglomération.

Les transports urbains (subvention Sytral)

Le Grand Lyon subventionne le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise, qui a en charge le développement du réseau de transports en commun de l'agglomération. Un projet de réorganisation du réseau (atobus) doit entrer en vigueur en septembre 2011.

- 64 communes desservies
- 1,4 million de voyages par jour
- 2^e réseau de transports en commun hors Paris

Voirie

Le Grand Lyon assure l'entretien des routes, l'aménagement des voies nouvelles et du réseau cyclable, la construction des ponts et passerelles, la gestion et la rénovation des tunnels, la maintenance de la signalisation lumineuse, la mise en place du mobilier urbain et la plantation et l'entretien des arbres. Il doit également améliorer la sécurité routière et coordonner les différents modes de déplacements dans l'agglomération.

- 2703 km de voies communautaires et 7 873 030 m² de trottoirs
- Près de 400 km de réseau cyclable, 3 700 places de stationnement et 2 000 vélos en location longue durée.
- Gestion de 8 tunnels
- Patrimoine arboré de 78 000 arbres

LE DÉVELOPPEMENT ET LE RAYONNEMENT DE L'AGGLOMÉRATION

3
LA RÉPARTITION BUDGÉTAIRE
PAR DOMAINE DE COMPÉTENCE

ACTIVITÉS	DÉPENSES	RÉCETTES
action économique	34,0	2,3
très haut débit	0,4	-
aménagement urbains	243,9	37,7
aide aux tourisimes	4,9	3,0
coopération décentralisée, actions européennes et internationales	1,9	0,5
biennales de la danse et d'art contemporain, festival du cinéma Lumière	4,1	0,0
clubs sportifs	1,7	0,0
environnement	10,4	0,5

(en millions d'euros)

Très haut débit

Au 1^{er} janvier 2011, le Grand Lyon prend une nouvelle compétence : le très haut débit afin de proposer une offre performante sur l'ensemble des communes du territoire, pour les entreprises et les particuliers.

Aide aux tourisimes

L'agglomération lyonnaise accueille environ 5,5 millions de visiteurs par an, générant un chiffre d'affaires de 1 milliard d'euros et la création d'environ 15 000 emplois salariés directs et 20 000 indirects. Depuis le 1^{er} janvier 2010, le Tourisme est devenu une compétence du Grand Lyon. Dans un contexte de concurrence très forte avec les autres métropoles européennes, la mise en œuvre d'un projet de développement touristique à l'échelle de l'agglomération s'impose.

Coopération décentralisée, actions européennes et internationales

Chaque année, le Grand Lyon effectue des actions de coopération avec des villes de pays en voie de développement, principalement en Afrique et en Asie. Il s'implique aussi dans le réseau Eurocities, plateforme de travail et d'échanges regroupant 130 métropoles de 30 pays européens, et participe à des événements internationaux autour de problématiques fortes telles que l'eau ou l'assainissement.

Événements culturels

Depuis 2005, le Grand Lyon participe à la diffusion de la culture et de la créativité, en coordonnant ou en soutenant financièrement des manifestations culturelles de portée internationale (festival Lumière, biennales de danse et d'art contemporain, Nuits sonores) et nationale (Journées européennes du patrimoine, Quais du Polar...).

Clubs sportifs

Le rayonnement international de Lyon passe aussi par la portée de ses événements sportifs. C'est pourquoi, en plus de subventionner les grands clubs de l'agglomération (Olympique Lyonnais, ASVEL), le Grand Lyon participe activement à l'organisation de divers événements reconnus internationalement (le Marathon de Lyon, Lyon Free VTT, le Grand Prix de Tennis de Lyon, etc.).

Environnement

À travers diverses actions, le Grand Lyon participe à la préservation de l'environnement. Il pilote entre autres l'Agenda 21 (un plan d'actions mis en place depuis 2005 et constamment actualisé fixant des objectifs concrets en matière de développement durable dans des délais donnés). Il subventionne également des associations pour développer l'éducation au développement durable, ou des organismes œuvrant pour le développement durable (COPARLY, SYMALIM, SMIRIL).



Action économique

Pour aider au développement économique de l'agglomération et à son rayonnement international, le Grand Lyon aide l'implantation ou le développement des entreprises de l'agglomération. Ces aides se traduisent par des subventions, des travaux d'aménagement de sites économiques ou des prestations d'accompagnements via un réseau de « développeurs économiques ». Il met en œuvre des démarches partenariales comme ONLY LYON (stratégie d'attractivité du territoire).

Aménagements urbains

Le Grand Lyon dirige les études et les travaux d'aménagements urbains. Que ce soient des opérations d'envergure (comme le Carré de Soie, la Part-Dieu), des aménagements d'espaces publics (comme l'esplanade du Dauphiné, Lyon 3^e ou la place de la Paix, Pierre-Bénite), des interventions importantes sur des axes de circulation (entrée Est Lyon 8^e-Bron) ou des dispositifs d'intervention sur les quartiers (Grands Projets de Ville Duchère, Lyon 9^e ou opération de renouvellement urbain Maisons neuves, Villeurbanne), le Grand Lyon intervient à toutes les échelles de l'agglomération. Il subventionne également l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise (association regroupant diverses institutions de l'agglomération et ayant pour mission de contribuer, par le biais des études qu'elle mène, à l'harmonisation des politiques publiques en urbanisme).

LES AUTRES ACTIVITÉS

3
LA RÉPARTITION BUDGÉTAIRE
PAR DOMAINE DE COMPÉTENCE



ACTIVITÉS	DÉPENSES	RECETTES
assemblée communautaire	4,2	0,0
communication	3,8	0,0
gestion des ressources	407,9	1 318,0
provisions	2,0	0,0

(en millions d'euros)



Assemblée communautaire

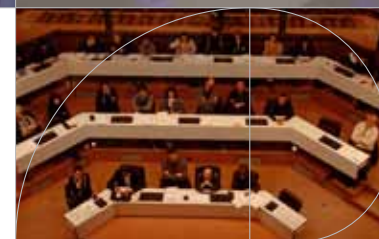
Il s'agit des moyens nécessaires au fonctionnement du conseil communautaire.

Communication

Afin d'informer les citoyens sur ses politiques et actions, mais aussi pour favoriser le développement et le rayonnement de l'agglomération, le Grand Lyon réalise des actions de communication au niveau local et régional, voire national (édition de Grand Lyon Magazine, campagnes de communication...).

Gestion des ressources

Les ressources sont constituées des recettes fiscales, de la dotation de l'État et de la gestion de la dette.





Lissieu devient la 58^e commune du Grand Lyon au 1^{er} janvier 2011.

Située aux frontières de l'agglomération lyonnaise et du Beaujolais, au pied du Mont d'Or, la commune de Lissieu est à 17 kilomètres au nord de Lyon et est limitrophe de la Communauté urbaine par les communes de Limonest et Dardilly. Commune à caractère périurbain, elle compte 3 375 habitants, elle est composée de deux bourgs principaux, le bourg historique au nord et le « Bois Dieu » au sud, dédié principalement aux zones d'activités économiques. La commune accueille environ 130 entreprises et 2 100 emplois.

Albigny-sur-Saône | Bron | Cailloux-sur-Fontaines | Caluire-et-Cuire
Champagne-au-Mont-d'Or | Charbonnières-les-Bains | Charly
Chassieu Collonges-au-Mont-d'Or | Corbas | Couzon-au-Mont-d'Or
Craponne Curis-au-Mont-d'Or | Dardilly | Décines-Charpieu | Écully
Feyzin | Fleurieu-sur-Saône | Fontaines-Saint-Martin
Fontaines-sur-Saône Francheville | Genay | Givors | Grigny | Irigny
Jonage | La Mulatière | La Tour-de-Salvagny | Limonest | **Lissieu**
Lyon | Marcy-l'Étoile | Meyzieu | Mions | Montanay | Neuville-sur-Saône
Oullins | Pierre-Bénite | Poleymieux-au-Mont-d'Or | Rillieux-la-Pape
Rochetaillée-sur-Saône Saint-Cyr-au-Mont-d'Or
Saint-Didier-au-Mont-d'Or | Saint-Fons | Sainte-Foy-lès-Lyon
Saint-Genis-Laval | Saint-Genis-les-Ollières
Saint-Germain-au-Mont-d'Or | Saint-Priest | Saint-Romain-au-Mont-d'Or
Sathonay-Camp | Sathonay-Village | Solaize | Tassin-la-Demi-Lune
Vaulx-en-Velin | Vénissieux | Veranaison | Villeurbanne

GRAND LYON
communauté urbaine

Délégation générale aux ressources
Direction des finances

20, rue du lac
BP 3103 / 63399 Lyon cedex 03
Tél. : 04 78 63 40 40
www.grandlyon.com